

Espagne : Enquête sur le respect de la concurrence dans le secteur aquacole

La Commission Nationale des Marchés et de la Concurrence, - autorité de la concurrence espagnole - mène actuellement une enquête sur le secteur de l'aquaculture auprès de différents sièges d'entreprises et ses possibles pratiques anticoncurrentielles : entente sur les prix, répartition de marchés, échanges d'informations commerciales sensibles sur les prix, les volumes et les conditions de vente.

Si des pratiques anti-concurrentielles étaient observées, les entreprises risqueraient des amendes pouvant s'élever jusqu'à 10% du chiffre d'affaires total.

APROMAR, interprofession espagnole de l'aquaculture, a fait un communiqué de presse affirmant que ses membres respectaient les règles de la concurrence.

Source : <http://export.businessfrance.fr/peche-et-aquaculture-et-produits-transformes/001B1706877A+espagne-enquete-sur-le-respect-de-la-concurrence-dans-le-secteur-aquacole.html?SourceSiteMap=1029>